



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5060059

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 5/05/2025 14H50 C:025094 I:32980
V/REF : 1009334
V/Email reçu le Lundi 05/05/2025 a 14H50

SEMCODA
Agence de Trévoux
Le Grandiflora
21 RUE DES MAGNOLIAS
01600 TREVoux

V/REF.IMM. 01963
IMMEUBLE : CLOS DE L'EPEE -1963
6, RUE DES MAISONS NEUVES
01800 MEXIMIEUX

Vaulx en Velin, le 02 Juin 2025

Référence Marché: M_231009002-1

LOCALISATION : ALLEE N6 NEUVES - LOGEMENT EX VACANT
LOGEMENT N°3022 RELOU A MME PIGNAL - TEL 06 74283687

MOTIF : INTERVENIR POUR :
- REGLAGE DES PORTES COULISSANTES DE PLACARD (BAGUETTES DE LA PORTE DE
PLACARD DE LA CHAMBRE STOCKEES DANS LE SEJOUR) CHAMBRE ET HALL
-REFIXATION SI POSSIBLE SUR PORTES CUISINE + SEJOUR (BEQUILLES DOUBLE)
-REGLAGE DE PORTE FENETRE SEJOUR
-CROCHETS DU MILIEU MANQUANT SUR VOLETS VOIS CUISINE + SUR VOLET BOIS
CHAMBRE MANQUE CROCHET BAS ET CROCHET DE CONTREVENT

Donneur d'ordre : Mme S. BITTIGER

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de menuiserie

=====

LE 21/05/2025 A 09H45 :
INTERVENTION DEPUIS LE LOGEMENT DE MME PIGNAL
CONSTAT:
- PORTE-FENETRE PVC DU SEJOUR BLOQUEE EN POSITION FERMEE
- RISQUE DE CHUTE DU MONTANT LATERAL DU VOLET BATTANT BOIS DE LA CUISINE
- ABSENCE DE CROCHETS CENTRAL ESPAGNOLETTE SUR VOLET BATTANT CUISINE ET
CHAMBRE
- ABSENCE DE ROULETTE ET MAUVAIS POSITIONNEMENT BAGUETTE PORTE PLACARD
COULISSANT DE LA CHAMBRE
- POIGNEE PORTE SEJOUR A REFIXER

- REGLAGE PORTE FENETRE - RECALAGE DU VITRAGE - REMISE EN ETAT DE
FERMETURE
- REPARATION PROVISOIRE AVEC PLAQUE METALLIQUE DU VOLET BATTANT CUISINE
FOURNITURE ET POSE DU CROCHET CENTRAL
- REMISE EN ETAT DU VOLET BATTANT CHAMBRE - FOURNITURE ET POSE DU
CROCHET BAS MANQUANT - REFIXATION DU CROCHET CONTRE VENT
- REMISE EN PLACE DE LA BAGUETTE DU PLACARD COULISSANT - FOURNITURE
ET POSE D'UNE ROULETTE - REGLAGE ET REMISE EN ETAT DE FERMETURE
- REFIXATION POIGNEE DE PORTE SEJOUR

101, avenue Paul Marcellin - 69120 VAULX EN VELIN

SAS au capital de 42 994 €

RCS. LYON B. 303.890.206 – TVA intracommunautaire FR28303890206

Tél : 04 78 79 36 36 - Fax : 04 78 79 35 35 - centreappels@servimo.fr

Attention ! Nouveau RIB : IBAN : FR76 3000 3035 7100 0200 0716 496 - B.I.C : SOGEFRPP

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

CONTROLE DE L'ENSEMBLE - RAS
REPLI DU MATERIEL

OBSERVATIONS : DT LCOMPTER Email envoyé le 21/05/25 a 23H57 Mme S. BITTIGER

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel.
Réalisation de l'intervention, conformément aux regles de l'art.
Nettoyage du chantier.
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	MS00001-Forfait déplacement Ag.Trév.01	2	71,62	71,62
1,00	MS00012-Rempl.Cassette roul.pr portes	2	51,16	51,16
1,00	MS00021-Ajustage porte int./plac./pal.	2	51,16	51,16
1,00	MS00023-Reglage porte coulissante	2	51,16	51,16
1,00	MS00052-Reglage fenetre/porte fenetre	2	51,15	51,15
1,00	MS00059-Rempl.Arret/Gonds/Penture/Croche	2	46,04	46,04
2,00	MS00063-Reglage d'un volet battant	2	51,16	102,32
TOTAL H.T.				424,61
T.V.A. a 10,00%				42,46
TOTAL T.T.C.En EURO				467,07

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre reglement au 31 Juillet 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.



Bon de Commande

N° : 1009334 du 05/05/2025

P-MUT

SEMCODA
AGENCE DE TREVoux
21, rue des Magnolias
Le Grandiflora
01600 TREVoux
Tel:04.81.51.03.10

SERVIMO SAS

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX EN VELIN

Immeuble collectif



Individuel



- 2 ans



Non Conventionné



Fournitures seules



Travaux dits urgents



Si coché, reporter la mention
"Travaux Urgents" sur la facture

**Exemplaire à joindre à la facture
dont le libellé sera conforme
aux instructions figurant au bas de page**

Fournisseur

Référence : 272589-FS0061

Téléphone : 04.78.79.36.36

Mail: centreappels@servimo.fr

Lieu d'intervention

6 Rue des Maisons Neuves
01800 MEXIMIEUX

Référence de la Demande

MUTTBAPP Mutations Travaux batis Partie privat. 4

01963-00001-00003-00022 H / Type 2 / 02 PLAI

Etage : 02

01-EE-2212-TRA-61563100

Marché : M - 231009002-1

Délai

Date limite exécution : 20/05/2025

Observations

MUT 05/05 / LS BERNET / LV

**LOGEMENT VACANT - CLES A RECUPERER AU BUREAU DE MEXIMIEUX
AVANT LE 15/05**

Prestation à réaliser	Qté	PU HT	Mt HT	Mt TVA	Total TTC
MS00001 Forfait déplacement	1,00	71,62	71,62	7,16	78,78
MS00023 Réglage de porte coulissante de placard refixation,ajustage des rails de coulisse et réglage, graissage des pièces en mouvement, y compris toutes sujétions DANS LE HALL + DANS LA CHAMBRE (REMETTRE EN PLACE DES BAGUETTES DES LA PORTE DE PLACARD DE LA CHAMBRE STOCKÉES DANS LESÉJOUR)	2,00	51,16	102,32	10,23	112,55
MS00042 Béquille double alu anodisé carré de 7 mm avec tige à cylindre, y compris toutes sujétions REFIXATION SI POSSIBLE SUR PORTES CUISINE + SEJOUR	2,00	51,16	102,32	10,23	112,55
MS00052 Réglage de porte fenêtre SEJOUR compris réglage des paumelles, ajustage de la crémone, gâche, graissage des pièces en mouvement, remise en jeu et réglage des vantaux, y compris toutes sujétions	1,00	51,16	51,16	5,12	56,28
MS00059 Arrêt/Gonds/Penture/Crochets de volets y compris toutes sujétions SUR VOLETS BOIS CUISINE CROCHET DU MILIEU MANQUANT+ SUR VOLET BOIS CHAMBRE MANQUE CROCHET BAS ET CROCHET DE CONTREVENT	1,00	46,04	46,04	4,60	50,64
Total H.T.					373,46
Total TVA					37,34
Total TTC					410,80

Facture libellée au nom de SEMCODA

et à adresser en 1 exemplaire à SEMCODA AGENCE DE TREVoux

EDN5



Bon de Commande

N° : 1009334 du 05/05/2025

P-MUT

SEMCODA
AGENCE DE TREVoux
21, rue des Magnolias
Le Grandiflora
01600 TREVoux
Tel:04.81.51.03.10

SEMCODA rappelle à l'Entreprise, titulaire du présent bon, qu'elle doit veiller au respect des règles de sécurité fixées par le code du travail

Demande de travaux suivie par BITTIGER Stéphanie (Ag Trévoux le 05/05/2025)

Le Responsable
Nom et Signature

La Responsable d'Agence
Karine COGNET

Visa pour bonne exécution
(Nom, Prénom, Date et Signature)

Facture libellée au nom de SEMCODA

et à adresser en 1 exemplaire à SEMCODA AGENCE DE TREVoux



S.E.M.CO.D.A

50, rue du pavillon
CS 91007
01009 BOURG en BRESSE CEDEX
Tél: 04.74.22.40.66

Taxe sur la valeur ajoutée

Attestation simplifiée

1 - Identité du client ou de son représentant

Je soussigné : **SEMCODA**

Adresse : **AGENCE DE TREVOUX 21, rue des Magnolias Le Grandiflora 01600 TREVOUX**

2 - Nature des locaux

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue des travaux :

- ☐ Maison ou immeuble individuel ☒ Immeuble collectif ☐ Appartement
☐ Autre (précisez la nature du local d'habitation)

Les travaux sont réalisés dans :

- ☒ Un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation
☐ Des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage
☐ Des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de millièmes de l'immeuble
☐ Un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse : **6 Rue des Maisons Neuves 01800 MEXIMIEUX**

dont je suis : ☒ Propriétaire ☐ Locataire ☐ Autre (précisez votre qualité) :

3 - Nature des travaux

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation les travaux :

- ☒ N'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement)
☒ N'affectent pas plus de cinq des six éléments de second oeuvre :
Cochez les cases correspondant aux éléments affectés
☐ Planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ Huisseries extérieures
☐ Closions intérieures ☐ Installations sanitaires et de plomberie ☐ Installations électriques
☐ Système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

NB: Tous les autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit

- ☒ N'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher hors oeuvre nette (majorée pour les bâtiments d'exploitations agricoles de la surface de plancher hors oeuvre brute) des locaux existants supérieure à 10 %
☒ Ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction

4 - Conservation d'une copie de l'attestation et des pièces justificatives

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait, et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 19,6 % ou 20,0%) et le montant effectivement payé (TVA au taux de 5,5 %, 7,0% ou 10,0%)

Fait à **TREVOUX**

le **05/05/2025**

Signature du client ou de son représentant

Nadia DIAF

Directrice Gestion Immobilière

Numéro: 1009334